

Y voir clair dans une grille horaire en trompe-l'œil !

Présentation de la grille horaire par le Ministère

	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	Existant	Collège2016	Existant	Collège2016	Existant	Collège2016	Existant	Collège2016
Français	5	4,5	4	4,5	4	4,5	4,5	4
LV1-LV2	4	4	3	3+2,5	6	3+2,5	6	3+2,5
HG - EMC	3	3	3	3	3	3	3,5	3,5
Arts plastiques - Education Musicale	2	2	2	2	2	2	2	2
Maths	4	4,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	3,5
SVT	1,5		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Techno	1,5	4	1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
SPC	0		1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
EPS	4	4	3	3	3	3	3	3
Total heures-élèves	27	23+3	25	22+4	28	22+4	28,5	22+4
Marges heures prof		2,75	0,5	2,75	0,5	2,75	0	2,75
Total heures-profs	28	28,75	25,5	28,75	28,5	28,75	28,5	28,75

Votre enfant va-t-il bénéficier de temps pour travailler en petits groupes ?

Seule cette marge permet de travailler en groupes. Avec 2,75h, il faudra choisir de travailler en petits groupes en EPI OU en accompagnement personnalisé OU en sciences OU en langues vivantes OU financer latin et grec qui ont disparu de la grille en tant qu'option...

Conclusion : La marge n'est pas suffisante pour assurer les petits groupes dans toutes les matières qui en auraient besoin afin de faciliter l'apprentissage des élèves. Chaque établissement choisira comment utiliser cette marge ; il y aura donc là aussi des différences marquées entre les collèges (ici des petits groupes en sciences expérimentales, là en langues...). Dans le même temps, **les effectifs augmentent dans les classes** : face à la pression démographique, connue de tous, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a supprimé des postes par milliers ; quant aux créations de postes promises depuis 2012, elles sont notoirement insuffisantes. Résultat : **près de 2/3 des classes ont plus de 25 élèves !** Et la réforme du collège ne permettra donc pas d'assurer des temps, indispensables, pour les demi-groupes.

4000 collèges en France, 4000 organisations horaires différentes : il y aura autant de parcours scolaires que d'établissements sur le territoire.

Cette réforme consacre la **disparition de tout cadre national, ouvrant la porte à l'aggravation inégalités entre les établissements et donc entre les élèves.**

- En 6^{ème} : disparition des horaires fixes en SVT, physique-chimie et technologie. Ainsi d'un collège à l'autre, les horaires de ces disciplines pourront changer. En 6^{ème} au collège Papillon, il pourrait y avoir 1h de technologie, contre 2h au collège Ruche !

- Chaque établissement aura la possibilité de **moduler les horaires de disciplines comme il l'entend sur les classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}** si bien que les horaires de mathématiques en 4^{ème}, par exemple, pourront être différents d'un établissement à un autre. (art.2 de l'arrêté du 20 mai 2015).

Conclusion : Un élève qui change de collège pendant sa scolarité pourrait être pénalisé en ne retrouvant pas la même organisation des horaires et des disciplines que dans son précédent établissement. L'entrée et la réussite au lycée seront rendues encore plus compliquées, avec des élèves venant de collèges différents et ayant donc suivi des parcours complètement différents.

La réforme du collège maintient-elle ou diminue-t-elle les horaires disciplinaires ?

A) **20 % des horaires disciplinaires sont supprimés** pour financer de nouveaux dispositifs, l'accompagnement personnalisé et les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires), soit 3h en moins en 6^{ème} pour l'accompagnement personnalisé et 4h en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour l'accompagnement personnalisé et les EPI.

B) C'est dans chaque établissement que seront décidées les réductions d'heures par discipline pour financer l'accompagnement personnalisé et les EPI, provoquant ainsi un premier éclatement des cadres d'une scolarité commune pour tous les collégiens.

C) Un exemple : en 6^{ème}, le collège Papillon met en place les 3h d'accompagnement personnalisé en Français, Mathématiques et Histoire-Géographie.

Les horaires réels seront donc de 3,5h (4,5h - 1h d'AP) en français contre 5h aujourd'hui, de 3,5h en mathématiques contre 4h aujourd'hui, de 2h en histoire/géographie contre 3h aujourd'hui.

Conclusion : A l'opposé des slogans du Ministère, la réforme du collège organise **une importante baisse des horaires disciplinaires** par rapport à l'existant, 2,5h en moins en classe de 6^{ème}, 1h en 5^{ème}, 4h en 4^{ème} et 6,5h en 3^{ème} soit sur la scolarité du collège, **504 heures en moins d'enseignements disciplinaires !**

Votre enfant bénéficiera-t-il de temps d'accompagnement personnalisé toutes les semaines ?

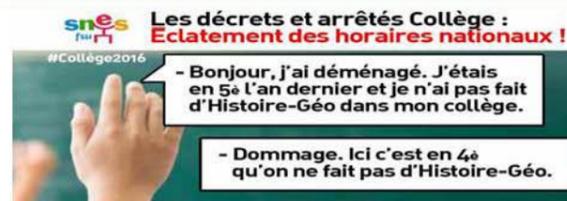
L'accompagnement personnalisé, selon le Ministère, doit permettre de « s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux et leur permettre d'approfondir leurs apprentissages. Ces temps d'accompagnement personnalisés serviront aussi à apprendre à **chaque élève les méthodes de travail** ». « **Tous les élèves bénéficieront du même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé** ». (dossier de presse du ministère).

Reprenons l'exemple du collège Papillon en 6^{ème}. Les élèves ont 1h d'accompagnement personnalisé en français, en histoire-géographie et en mathématiques financée par la réduction d'une heure de cours.

Comme tous les élèves de 6^{ème} doivent avoir le même nombre d'heures d'accompagnement personnalisé, il y a deux choix :

- soit le professeur fait 1h d'accompagnement personnalisé chaque semaine en classe entière mais ce n'est plus de l'accompagnement personnalisé...
- soit le professeur fait 1h d'accompagnement personnalisé en petits groupes de 7 élèves par exemple pour une classe de 28 mais **les élèves n'ont de l'accompagnement que toutes les 4 semaines !**

Conclusion : L'accompagnement personnalisé, organisé par le Ministère, est **un leurre qui ne permet pas de remédier à la difficulté scolaire.**



LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES : SOLUTION MAGIQUE FACE AUX DIFFICULTÉS ? QUE FERA VRAIMENT VOTRE ENFANT ?

Les EPI, enseignements pratiques interdisciplinaires, sont annoncés comme étant le remède ultime contre l'ennui des élèves. La Ministre oublie au passage que cela fait longtemps qu'il n'y a plus de cours magistral au collège, et que l'aggravation des difficultés des élèves trouve son origine dans bien des causes qu'elle se refuse à combattre (augmentation du nombre d'élèves par classe...).

Les EPI ont pour objectif d'amener vos enfants à réaliser une production concrète (maquette d'éolienne, magazine sur le train à vapeur, construction d'un débat...) sur des thèmes définis à l'avance, et qui croisent l'apport de plusieurs disciplines (par exemple, histoire-géographie et SVT sur le développement durable).

A bien y regarder, ces EPI sont de la poudre aux yeux :

- Ils viennent **se substituer aux horaires disciplinaires** : par exemple, si l'EPI développement durable se fait sur la base de 2h, cela signifie que votre enfant aura 1h en moins en histoire-géographie et 1h en moins en SVT par semaine.
- **L'enveloppe horaire est notoirement insuffisante** : pendant que le professeur s'occupera d'un groupe, les autres devront travailler seuls.
- Il s'agit d'un dispositif peu ambitieux : prépare-t-on les élèves aux exigences de la société actuelle en diminuant les horaires disciplinaires, d'une part, et en proposant des réalisations pratiques comme celles suggérées par le Ministère ?

Le Québec a mis en œuvre, sous les nom de « nouveau pédagogique » une réforme du Second degré sur le modèle de celle que conçoit le Ministère aujourd'hui : dilution des disciplines dans des domaines interdisciplinaires et approche par compétences.

La forte contestation de cette réforme par les parents et les enseignants a contraint le Gouvernement du Québec, 7 ans après sa mise en place, à financer une enquête scientifique qui a comparé les résultats de cohortes d'élèves avant la réforme et après celle-ci. Le bilan est terrible : les résultats des élèves ont baissé, et, plus fortement, pour les élèves issus des classes populaires.

Faut-il s'obstiner à appliquer un modèle qui ne marche pas ?



LE COLLÈGE A BESOIN D'UNE RÉFORME MAIS PAS DE CELLE-CI !



Cette réforme n'est pas ce qu'annonce le Gouvernement : **elle organise une baisse des horaires disciplinaires, ne permet pas un réel accompagnement personnalisé, et consacre le règne des inégalités avec une définition locale des enseignements et des horaires.**

Cette réforme ne fera pas mieux réussir votre enfant puisque, derrière une communication bien rôdée, se cachent des dispositifs qui ne permettront pas de faire face aux exigences de la société actuelle.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU POUR UN COLLÈGE DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

- Diminution des effectifs dans les classes
- Des dédoublements dans toutes les disciplines, garantis dans des grilles nationales
- Un collège structuré par les disciplines scolaires
- Des temps de concertation intégrés au service des enseignants
- Davantage de mixité scolaire à travers une réflexion sur la carte scolaire
- Des pratiques diversifiées rendues possibles par une formation digne de ce nom